



# LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 33 / NOVEMBRE 2020

IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX



## ÉLECTIONS COMMUNALES 2021

Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections générales.

Le 7 mars 2021, vous serez appelés à élire vos représentants au sein du Conseil communal et de la Municipalité.

Et pourquoi ne pas devenir vous-même un représentant de vos concitoyens en intégrant le Conseil communal?

Pourquoi ne pas vous présenter en vue d'une élection au sein du corps exécutif ou législatif de votre commune?

Pourquoi ne pas participer activement à la vie de notre commune?

Vous vous posez des questions sur le fonctionnement de nos autorités, sur la charge de travail que représentent ces fonctions?

Vous allez recevoir d'ici à quelques semaines un bref courrier explicatif du système politique communal. Dans ce courrier, vous trouverez également les bulletins d'inscription en vue d'une participation aux élections communales.

Une séance d'information aurait dû être organisée, mais la situation sanitaire actuelle ne nous autorise pas à mettre sur pied une telle manifestation. Nous avons néanmoins prévu des jours et des plages horaires durant lesquels nous nous tiendrons à votre disposition, afin de répondre à toutes vos interrogations. En espérant avoir suscité votre intérêt et pouvoir vous compter nombreux sur les futures listes électorales de la commune de Paudex.

CÉLINE DILLNER-REICHEN  
*Présidente du Conseil communal*

## ÉLECTIONS 2021

**E**n mars 2021, plus de 300 communes vaudoises éliront leurs conseillers municipaux et conseillers communaux pour la législature 2021-2026. C'est l'occasion pour tous les habitants de Paudex de participer à la vie politique de la commune, en votant et en se portant candidat à la Municipalité ou au Conseil communal.

La vie de la commune se dessine au travers des décisions prises au sein du Conseil Communal où les dossiers importants sont débattus avant d'être votés. Des décisions telles que l'approbation du budget et des comptes, la fixation du taux d'imposition, ou encore la validation des investissements et autres sujets en relation avec les infrastructures et la vie sociale de la commune sont prises. Autant de dossiers variés qu'intéressants. La Municipalité, responsable de la gestion communale, est ensuite chargée de la bonne exécution des décisions du Conseil.

Une commune n'est rien sans ses habitants et sans des représentants engagés pour maintenir son attractivité et la conduire dans un futur adapté à ses besoins. En vous engageant, vous apportez vos expériences et compétences personnelles. Vous aurez l'occasion de vous exprimer, de proposer vos idées, de changer les choses et d'enrichir la diversité politique de la commune.

C'est votre commune et celle de vos enfants. Engagez-vous pour son avenir.

FARHAD KEHTARI, SYNDIC



La Municipalité de Paudex  
et ses collaborateurs  
vous souhaitent de belles  
Fêtes de fin d'année.

Une année particulière  
qui nous ramène aux valeurs  
simples de l'esprit de Noël.

Que cette nouvelle année 2021  
soit porteuse de santé et  
remplie d'heureux moments,  
de partage et de sérénité.

## AMÉNAGEMENTS

## ESPACES PUBLICS ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

**E**n collaboration avec la commission d'urbanisme, nous travaillons à mettre sur pied un ensemble de fiches qui permettront d'ouvrir le dialogue avec les divers intervenants qui touchent à l'espace public. Cela permettra, entre autres, d'amener des solutions éclairées sur la transition entre les propriétés privées et la voie publique. En effet, si le besoin d'intimité et l'importance de se sentir chez soi sont compréhensibles, nous souhaitons néanmoins apporter aux citoyen-ne-s un panel d'idées qui favorisent la qualité du paysage. Il semble par exemple possible d'éviter la pose de barrières opaques et continues grâce à des solutions qui amènent de la diversité en utilisant des matériaux adéquats, en choisissant une plantation d'origine locale, en amenant de la transparence là où c'est possible et en gardant une échelle humaine. Cela permettrait au promeneur de ne pas se sentir emprisonné dans des rues qui ressemblent plutôt à des corridors (surtout quand elles sont tapissées de toiles vertes), mais de circuler dans des espaces accueillants et conviviaux. **ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE**



## RÉCOLTE

## LE BON JUS DE POMME DE PAUDEX

**G**âce à Raphaël Nicod et à Massimo Gebel, la génération des écoliers 2020-2021 saura que le jus de pomme ne vient ni de briques en carton, ni de bouteilles en PET, mais qu'il faut d'abord cueillir les pommes (si possible du verger du village), les couper en morceaux et les mettre dans un pressoir! Là, il faut encore de bons muscles pour récolter un breuvage coloré et très goûteux. «cela rend fort mais il ne faut pas en abuser.», a dit Raphaël. **ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE**



## NATURE

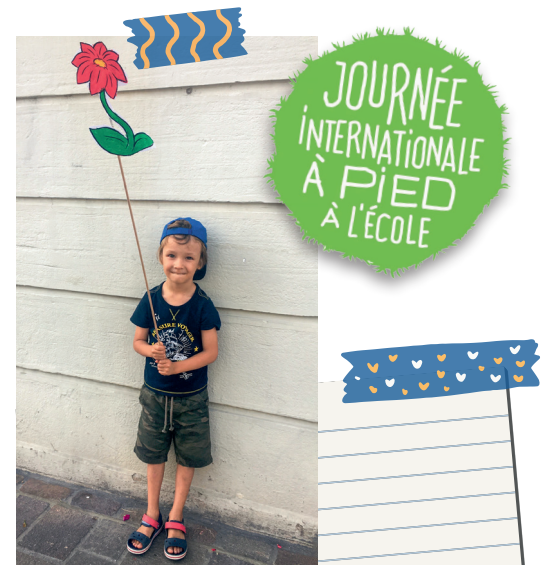
## JARDIN COMMUNAUTAIRE



**L**a magnifique courge qui a poussé dans le petit jardin communautaire de la Charrettaz a permis la réalisation d'une soupe très conviviale. Depuis quelques années, il est possible de venir planter ce qu'on aime ou de cueillir ses herbes dans le jardin du village. N'hésitez pas à vous en approcher si vous avez des envies de partage et de culture!

## SUGGESTION

## JOURNÉE À PIED



**ALLER À L'ÉCOLE  
À PIED, C'EST:**

Prendre le temps de flâner  
Apprendre à être prudent  
Se dégourdir les jambes  
Rencontrer les copains  
Respirer un petit coup  
Aller vers l'autonomie  
Être écolo  
Grandir



## SOLIDARITÉ

# 55+ : ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS



Le café du mercredi matin.

**S**i vous avez 55 ans et plus, n'hésitez pas à faire une pause-café ou thé avec les habitants de Paudex, le mercredi entre 9h30 et 11h30 à l'annexe polyvalente. C'est un moment solidaire, convivial, où chacune et chacun est le bienvenu. Si ce n'est pas votre tasse de thé, vous pouvez aussi rejoindre le groupe de pétanque mixte et pour amateurs, qui se retrouve deux jeudis par mois, de 15h à 16h, aux terrains de pétanque de la Campagne Marcel. Pour les passionnés de littérature, le groupe de lecture se réunit le premier mercredi du mois, de 14h à 15h, au chemin de la Verrière 8. C'est l'occasion de partager vos coups de cœur littéraires et de découvrir de nouvelles œuvres classiques ou récentes. Vous pouvez aussi retrouver le groupe de marche douce, deux jeudis par mois, de 9h30 à 11h30, devant la fontaine de Paudex, pour une petite promenade dans les environs. N'oublions pas non plus les préoccupations urbaines auxquelles les membres

du Village Solidaire se sont intéressés; l'aménagement du bord du lac et l'insécurité à proximité du bancomat à l'entrée du village ont, par exemple, été discutés avec Arielle Martin. D'autres événements ponctuels sont également organisés.

Aujourd'hui, le projet souhaiterait avoir accès à un local communautaire, afin de s'ancrer dans la commune et d'y installer ses activités.

Si vous aimez être impliqué dans les prises de décision, réfléchir aux problématiques communautaire, ou que vous souhaitez simplement être informé du projet de Village Solidaire de Paudex, vous pouvez aussi rejoindre le Groupe habitants: c'est un espace décisionnel ouvert à tous et où tous les avis comptent! Pour plus d'informations sur le Village Solidaire de Paudex, rendez-vous sur le site internet de la Commune de Paudex, sous l'onglet «social», puis «seniors», ou retrouvez le calendrier des activités sur le panneau d'affichage communal.

Alors, à bientôt, qui sait?

**LE GROUPE HABITANTS**

## TOUS ENSEMBLE

## LES TABLES CONVIVIALES FLEURISSENT À PADEX



Table au bistrot de Paudex – Pro Senectute. Inscription auprès de Christine Léonard-Henry au 021 728 46 33.

**Q**uel est le sens de se retrouver pour partager un repas ou un goûter? Pas besoin de trop se poser la question en voyant le succès qu'a remporté la Table au bistrot du Café de Paudex lors de sa première réédition.

Deux amies de longue date arrivant en goguette comme à une fête, un couple s'offrant le luxe de «mettre les pieds sous la table», des solitudes vite partagées autour du départ d'un conjoint ou d'un début de retraite à apprivoiser, tout simplement «être ensemble» et tous se régaler du délicieux menu préparé par Dani.

Et sur la jolie terrasse de La Borne, le goûter communautaire s'est envolé sans tarder dans les souvenirs et les partages autour de délicieuses pâtisseries.

**ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE**



Goûter communautaire à La Borne. Inscription auprès d'Emmanuella Schmid Harvey et Patricia Khelidj au 078 609 58 96.





## VITICULTURE

# TRAITEMENT DES VIGNES À L'AIDE DE DRONES

**Interview de Daniel Bühlmann, vigneron-tâcheron cultivant les vignes de la Commune de Paudex.**



Daniel Bühlmann.

**Le Coqàdit:** M. Bühlmann, sous votre supervision, des essais de traitement des vignes avec un drone ont été réalisés sur les vignes de la Commune de Paudex durant les années 2019 et 2020. Pourquoi à Paudex?

**Daniel Bühlmann:** L'année dernière, j'ai été contacté par Prométerre, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, qui souhaitait réaliser de tels essais en accord avec le propriétaire des vignes. La Commune de Paudex s'est montrée favorable à cette démarche.

Des tests ont aussi été réalisés à d'autres endroits, comme à Aigle, en Valais, et à Changins, avec des produits différents, bio, de synthèse ou conventionnels. A Paudex, ce sont des produits conventionnels de production intégrée, donc respectueux de l'environnement, qui ont été utilisés.

## Quels en sont les résultats?

Les deux premières lignes de vignes, près de la route du Simplon, n'ont pas du tout été traitées, et elles n'ont donné aucune grappe utilisable. Le dégât est total.

Une partie de la vigne a été traitée uniquement au drone, et il en est résulté environ 40% de perte de production.

La troisième partie a été traitée avec un drone, et deux interventions ont été réalisées avec un atomiseur, de façon à bien cibler la grappe. Cette manière de procéder est également utilisée lors de traitement par hélicoptère. Dans cette portion de vigne, nous avons obtenu un excellent résultat, avec seulement 5% de perte.

Une quatrième partie a été traitée uniquement à l'atomiseur, ce qui permet de toucher toute la plante. La réussite a été pratiquement totale.

## Quels sont les avantages d'un traitement des vignes à l'aide de drones?

Cela réduit beaucoup la pénibilité du travail, mais aussi les dangers que l'on court lors de traitement des vignes en terrasse, comme un retournement de machine. Le drone est peu bruyant, ce qui n'est pas négligeable dans un milieu urbanisé. Il faut également relever la précision de ce système par rapport à un hélicoptère ou au turbodiffuseur (qui arrosent avec plus de dérive), car les hélices du drone dirigent le produit vers le bas.

## Et les inconvénients?

Le coût: entre 55 et 60 centimes par mètre carré, alors que l'hélicoptère, qui traite des grandes surfaces, en coûte 29. Un drone dispose d'un réservoir de 17 litres, il faut donc souvent le remplir, et les batteries doivent être fréquemment remplacées. Ajoutons qu'il faut être en possession d'un brevet pour piloter un tel appareil.

## Pensez-vous utiliser cette technique les prochaines années sur les vignes de notre commune?

Au vu des bons résultats obtenus et du faible bruit dans un environnement urbain tel que celui que nous connaissons à Paudex, je serais très favorable à utiliser cette technique les années prochaines. Toutefois, au vu de surcoût, un arrangement doit être trouvé avec la Commune. Cela sera déterminant pour la suite du projet.

## Petite question hors sujet: les cépages cultivés sur les vignes de la Commune sont



## le chasselas, le pinot noir et le gamaret. Pensez-vous qu'il serait judicieux de planter d'autres cépages afin de diversifier notre production?

Nous pourrions planter des nouveaux cépages demandant peu de traitements, donc générant peu de nuisances, comme le divico (rouge) et le divona (blanc). Ce sont des produits très intéressants pour des vins de dégustation, et ils pourraient compléter avantageusement notre assortiment.

## Nos vignes sont-elles bio?

Les vignes de Paudex sont traitées uniquement avec des produits sans intrants de synthèse, c'est-à-dire qui ne sont pas modifiés chimiquement. Nous sommes donc prêts à cultiver du raisin qui pourrait être qualifié de bio. Toutefois, pour qu'il soit certifié, quelques adaptations sont nécessaires, notamment renoncer aux désherbants et donc utiliser une débroussailleuse. Mais un tel engin peut causer des nuisances sonores en milieu urbain. Nous sommes donc constamment à la recherche de compromis!

PROPOS RECUEILLIS  
PAR GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL



## SYLVICULTURE

## UNE TOMOGRAPHIE POUR NOTRE CÈDRE

**D**u haut de ses 18 mètres, le cèdre du Liban de la Campagne Marcel, vénérable végétal âgé de 177 ans, accueille les visiteurs du parc qui y pénètrent par le nord. Nul besoin d'être un expert pour constater que cet arbre devient chétif, que sa couronne est clairsemée et que son feuillage est de faible densité. La faute à un appauvrissement du sol, dans lequel notre résineux peine à trouver la nourriture nécessaire à son bon développement.

### UN SUIVI RÉGULIER

Notre cèdre est situé dans un lieu public très fréquenté, ce qui demande à la Municipalité une grande attention à son égard. Des contrôles réguliers sont réalisés par des spécialistes et permettent de déterminer les mesures à prendre, telles l'élagage de bois morts ou l'apport de substrat à la base de l'arbre. Un test à la traction, effectué tous les deux ou trois ans (le dernier en août 2018), donne des informations quant à la stabilité du cèdre; celle-ci s'avère pour l'instant très bonne. Au début de cette année, un spécialiste en soins aux arbres a établi un rapport visuel sur son état de santé. Il a relevé la présence de champignons lignivores à la base du tronc, engendrant une dégradation probable du bois à cet endroit. Un examen approfondi s'avérait dès lors nécessaire, ce qui a conduit à la réalisation d'une tomographie le 14 mars dernier. Il s'agit d'une technologie peu invasive de diagnostic d'état sanitaire de l'arbre. Un tomographe envoie des ondes sonores à travers le tronc, puis calcule et analyse leur vitesse de pénétration à travers le bois. Plus ce dernier est sain et de bonne qualité, plus l'onde se déplace rapidement. Une deuxième technique a également été utilisée avec des courants électriques dont la propagation est influencée par l'humidité contenue dans le bois.



Les résultats obtenus se veulent rassurants: mis à part une légère dégradation du duramen (bois parfait) et quelques petites zones sèches, le tronc possède suffisamment de bois sain pour résister à la charge globale de l'arbre et aux sollicitations météorologiques. A ce stade, il n'y a pas d'éléments suffisants pour préconiser l'abattage du cèdre, du moins à court terme.

Un jour viendra où il faudra dire adieu à cet imposant conifère, qui ne deviendra probablement pas bicentenaire. Dès lors, la Municipalité aura à cœur d'en informer bien à l'avance les habitantes et habitants de Paudex, ceci au vu de la valeur historique, écologique et affective de ce vieil ami.

GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL

## BALADES

## TOUS À L'EST

**C**e magnifique projet vous propose de visiter, à pied, nos belles communes, par des chemins de traverse. Ces balades vous feront découvrir des lieux emblématiques de notre région, des points de vue exceptionnels, elles vous feront passer par le vignoble, le bord du lac et traverser nos villages.

Ce projet a été initié et conduit par une formidable équipe du SDEL (Schéma directeur de l'est lausannois), avec la collaboration des services techniques et des Municipaux des quatre communes.

Cette belle réalisation aurait dû être fêtée et inaugurée le 3 octobre dans l'enceinte de la Campagne Marcel. Malheureusement, le Covid-19 est passé

par là et a mis à mal l'organisation de cette journée. Nous remercions Mme Schwartz (SDEL), qui s'est dépensée sans compter pour nous garantir un bel événement qui n'a pas eu lieu, ainsi que notre collaboratrice Mme Theytaz, qui était à bout touchant avec la mise en place de la logistique pour notre commune.

Mais les balades sont balisées et n'attendent plus que vous. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, ainsi que le fascicule et les plans des parcours auprès de l'administration communale de Paudex.

Nous vous souhaitons de belles découvertes!

ARIELLE MARTIN ET JEAN-PHILIPPE CHAUBERT, MUNICIPALS



## FINANCEMENT

# FINANCES COMMUNALES ET FACTURE SOCIALE

**Lors de la séance du 26 octobre 2020 du Conseil communal, le taux d'imposition communal de 2021 a été approuvé à 66,5%, inchangé par rapport à 2020.**

**D**epuis dix ans, notre petite commune de Paudex a contribué pour plus de 60 millions de francs à la péréquation intercommunale et à la facture sociale. Cela représente 62% de nos recettes fiscales chaque année, sans compter les autres charges cantonales et intercommunales, comme les transports ou encore la police, entre autres.

Cette contribution excessive exigée par le canton nous a totalement enlevé notre autonomie communale et nous fait basculer dans le rouge depuis trois ans.

Cette situation, en plus de l'incertitude des recettes fiscales des prochaines années en raison du Covid-19, a amené votre Municipalité à suspendre le projet du réaménagement de la route du Simplon et de BHNS (Bus à haut niveau de service). Se lancer aujourd'hui dans un emprunt de 9 millions de francs est totalement irresponsable. Cela entraînerait la commune dans un gouffre financier et un endettement insurmontable pour les générations futures. Paudex est déjà contrainte d'emprunter même pour son fonctionnement.

Cette contribution excessive aux charges cantonales est inadmissible et n'est plus tolérable.

L'accord entre le Conseil d'Etat et l'Union des Communes vaudoises (UCV) est un scandale et est totalement inacceptable. Paudex l'a rejeté. Cet accord ne règle en rien la situation actuelle et ne soulage pas les communes en difficulté comme la nôtre. C'est pourquoi une initiative populaire «SOS-Communes» a été lancée et déposée à l'Etat le 12 octobre dernier. Elle a déjà obtenu un large soutien parmi les élus et demande la prise en charge de la facture sociale par le canton avec une bascule des points d'impôts, évitant ainsi des augmentations d'impôts dans les communes.

Cela est absurde, car on nous demande de contribuer bien au-delà de notre capacité financière. En effet, Paudex doit emprunter pour aider le canton! Mais «c'est la loi», nous répond le canton.

C'est pourquoi, de concert avec plusieurs autres communes, Paudex a ouvert une action en justice pour contester sa facture sociale. De plus, nous ne payons pas non plus la 4<sup>e</sup> tranche de la facture sociale en 2020.

Il faut contester et se faire entendre. Nous ne pouvons pas arrêter de financer nos infrastructures et autres actions et événements sociaux parce qu'il faut financer le canton! Depuis plus de quinze ans les communes ont aidé le canton à éponger ses dettes et, maintenant, c'est au tour du canton de laisser aux communes l'argent qui leur appartient.

«Tant que la cause est juste, le combat est justifié.»

FARHAD KEHTARI, SYNDIC

## FINANCEMENT

## SUSPENSION DU PROJET BHNS

**Comme vous l'avez certainement déjà appris par la presse, votre Municipalité, avec l'approbation de votre Conseil communal, a dû suspendre le projet des bus à haut niveau de service (BHNS).**

**N**on pas que nous ne croyons pas à l'énorme importance des transports publics. Nous avons travaillé d'arrache-pied afin de rendre ce projet acceptable par la majorité de notre population. Nous sommes sur la bonne voie et les modifications apportées au projet le rendent de plus en plus attractif. Au niveau technique, il est en phase avec la politique régionale des trans-

ports publics. Cependant, nous avons un immense problème à résoudre, soit son financement, face à un canton qui nous a confisqué notre autonomie communale par un report écrasant du financement de la facture sociale sur notre petite commune. Paudex n'a pas les moyens de financer ce projet et, au vu des mauvaises projections de recettes fiscales dues au Covid-19 pour les prochaines années, il nous a paru, indispensable et responsable de reporter ce projet.

Si nous avons persisté, nous nous serions certainement exposés à un refus du Conseil communal d'engager, par des temps si difficiles, une somme aussi importante. Dix millions de francs est un investissement considérable pour notre commune, bien au-delà

de notre capacité financière. Nous n'avons plus les moyens d'emprunter une pareille somme, et encore moins de la rembourser. Nous ne pouvons engager la commune dans un surendettement et un désastre financier pour les générations futures. Cela serait totalement irresponsable.

Nous espérons vivement que notre Conseil d'Etat et le Grand Conseil reconnaissent les difficultés des communes comme la nôtre et nous redonnent les moyens de pouvoir à nouveau investir dans l'avenir et dans nos infrastructures, afin de garantir la bonne marche de Paudex.

FARHAD KEHTARI ET JEAN-PHILIPPE CHAUBERT



## APPRENTISSAGE

## ILS ONT CHOISI NOTRE COMMUNE POUR LEUR FORMATION CFC EN 2020



**Nom:** Mury  
**Prénom:** Naïma  
**Age:** 22 ans

**Formation en cours:** employée de commerce voie E  
**Elle se décrit en trois mots:** souriante, à l'écoute, généreuse

**Ce qu'elle aime:** aller au cinéma lors d'une journée de printemps; faire un long nage puis sécher au soleil en lisant un livre en été; voir les jours raccourcir progressivement en automne; jouer aux «Colons de Catane» en famille près du feu en hiver.



**Nom:** Bonnati  
**Prénom:** Luca  
**Age:** 18 ans

**Formation en cours:** agent d'exploitation service conciergerie

**Il se décrit en trois mots:** souriant, attentif et attentionné

**Ce qu'il aime:** le motocross, le vélo de descente, son activité de sapeur-pompier.

## AGENDA

## MANIFESTATIONS FIN DE SEMESTRE 2020

**Au vu de la situation sanitaire actuelle, la Municipalité a décidé d'annuler plusieurs manifestations de cette seconde partie de l'année.**

Parce que les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas favorables aux rassemblements et que nous voulons réduire les cas de contaminations, il est préférable de se passer de ces moments, certes très conviviaux, mais pas indispensables.

### SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Par ces quelques lignes, la commune de Paudex tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement et soutenu les activités qui ont été organisées (le calendrier de l'Avent 2019, la raclette et le Père Noël de l'Association des commerçants, l'aide aux personnes âgées durant le confinement), sans oublier les enseignantes, les accompagnants et les moniteurs du camp de ski des classes de 3P et 4P.

### REPAS DES AÎNÉS

Un clin d'œil tout particulier à nos aînés, qui sont plus que jamais à protéger durant cette période particulière. Nous leur souhaitons ici de passer de bons moments en petit comité, que ce soit en privé ou au sein des activités proposées par le Village Solidaire de

Paudex. Les possibilités de rencontres y sont multiples et nous les invitons à consulter le calendrier affiché au pilier de l'administration communale régulièrement. Des flyers sont également disponible à la réception.

Dans la mesure du possible, ces repas seront repoussés en début d'année. Sinon, ils seront organisés en 2021 aux périodes habituelles. Les personnes concernées recevront une invitation en temps voulu.



### CALENDRIER DE L'AVENT 2020

Nous vous invitons à illuminer vos fenêtres et à profiter d'admirer les décorations de chaque maison lors de vos déplacements dans la commune de Paudex. Pas de rencontres dans vos foyers, par mesure de précaution.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année en prenant soin de vous et de vos familles. Restez proches les uns et des autres, mais différemment.

Meilleurs vœux de joie, bonheur et santé. **CHRISTINE THEYTAZ**



## PORTE-MONNAIE

## IMPÔTS SUR LES CHIENS 2021

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 15 janvier 2021:

- les chiens achetés ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2020;
- les chiens qui n'ont pas été annoncés;
- les chiens déjà inscrits en 2020 et antérieurement, restés chez le même propriétaire, sont inscrits d'office; par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau;
- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2021 seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel;
- les chiens acquis après le 30 juin 2021; seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal est de CHF 75.–.

L'impôt cantonal est de CHF 100.–.

ALEXIS MESSERLI, GREFFE MUNICIPAL



## MOBILISATION

## STOP SUICIDE

En Suisse, le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes. Il touche malheureusement toutes les tranches d'âge, c'est pourquoi la prévention nous concerne toutes et tous.

Aussi la Commune soutient-elle cette organisation chargée de prévention et d'information.

La bouée est le fil rouge de la campagne des 20 ans de **Stop Suicide**. Elle symbolise le soutien que chacun peut apporter à son entourage, à son niveau et selon ses possibilités. [www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)

ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE



## SUBSIDE

## SUBVENTION DES ÉTUDES MUSICALES

Un subside est accordé aux parents domiciliés à Paudex dont les enfants en âge de scolarité obligatoire sont inscrits à des cours dans les écoles de musique suivantes:

- Ecole de musique de Pully;
- Corps de musique de Pully;
- CLEM, Cercle lémanique des études musicales;
- Conservatoire de Lausanne.

## La manière de procéder est la suivante:

- avant le 31 mai de chaque année, les parents nous adressent les factures acquittées pour l'année scolaire en cours (par exemple: 2020-2021);
- les parents nous indiquent leurs coordonnées bancaires ou postales;

- les parents nous adressent la décision de taxation fiscale du ménage, les décomptes de salaires des trois derniers mois ainsi que tout autre revenu (rente, bourse, allocation, etc);
- le versement de la subvention annuelle intervient pour le 30 juin de l'année en cours.

La prise en charge par la Commune d'une partie des frais d'études de musique est déterminée selon un barème figurant dans la Directive municipale concernant la subvention des études musicales. Vous trouverez ce document sur notre site internet, [www.paudex.ch/subventions](http://www.paudex.ch/subventions)

ALEXIS MESSERLI, GREFFE MUNICIPAL

## SERVICE

## DISTRIBUTION DES TOUS-MÉNAGES

La distribution postale n'étant pas uniforme dans tous les quartiers de la commune, la Municipalité offre la possibilité à ses habitants de recevoir les tous-ménages par courriel. Les personnes intéressées sont priées de transmettre leurs coordonnées (nom, prénom, adresse e-mail) à l'adresse: [greffe@paudex.ch](mailto:greffe@paudex.ch).

Les tous-ménages restent, bien entendu, distribués à tous les habitants dans les boîtes aux lettres par La Poste.

En espérant que ce nouveau service soit utile à la population, l'administration communale se tient naturellement à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CHRISTINE THEYTAZ